

FERME DES VOLONTEUX
EPICERIE, PANIERS, TRAITEUR BIO



BEAUMONT-LES-VALENCE

**Formation de terrain
au maraîchage biologique
au sein de la Ferme des Volonteux**
Beaumont-les-Valence, Drôme

Session Février – Novembre 2018

Document de présentation





Graines de maraîchers

**Centre de formation par des paysans pour de futurs paysans,
vers une installation en maraîchage bio réussie !**



**9 mois au sein de l'équipe de la Ferme des Volontoux
pour apprendre, expérimenter,
se spécialiser, construire, s'installer**

Le terrain comme base d'apprentissage :

- 90 % du temps de la formation dans les champs
- Immersion au sein des différents parcours techniques, commerciaux, et de transformation de la ferme
- Conduite accompagnée d'une parcelle-école, de la production à la commercialisation
- Spécialisation (traction animale, arboriculture, permaculture, projet collectif)
- Apports théoriques par des associations paysannes et partenaires (Adear Drôme, RENETA, l'Atelier Paysan, Agribiodrôme, Terre de Liens, SAFER, CIVAM, GRAP, la Carline, les Compagnons de la Terre...)
- Construction du projet d'installation in vivo sur des fermes à transmettre grâce au réseau de la Ferme des Volontoux

La Ferme des Volonteux : une entreprise agricole originale

La SCOP des Volonteux¹ est une coopérative d'emplois et d'activités, créée en 2011 par Rémy Léger, entrepreneur dont le premier objectif était de donner la chance à des porteurs de projets en agriculture biologique de s'installer.

Après avoir fait des études dans le milieu forestier et des rivières, et travaillé dans l'insertion, Rémy Léger reprend la ferme de ses grands-parents. Elle est composée de 20 hectares qui excèdent, selon lui, la surface dont il a besoin pour vivre. Il ne veut ni salarier beaucoup de main d'oeuvre et faire un projet plus gros, ni louer en fermage. Son objectif est de mutualiser les moyens de production en mettant à disposition six hectares de terres agricoles à plusieurs maraîchers, ainsi que les moyens d'irrigation, le matériel, une chambre froide et un point de vente, dans le cadre de la SCOP, dont ils seront associés et salariés, et à laquelle ils paieront leur contribution aux frais de fonctionnement.

L'une des toutes premières SCOP de production agricole de France, le projet de la ferme a été conçu pour investir dans un outil de production pouvant accueillir plusieurs producteurs dont le loyer permet de contribuer au financement de l'ensemble. Au final, cette mutualisation de l'outil de production permet une économie d'échelle (un tracteur pour tous plutôt qu'un tracteur chacun), une attractivité commerciale démultipliée (mise en commun des réseaux, possibilité de répondre à des commandes importantes) et une facilité d'approvisionnement (possibilité d'acheter en gros volume et de se faire livrer).

Concrètement, le projet aboutit à l'ouverture du magasin Aux Champs des Volonteux en 2012 pour proposer fruits et légumes de la ferme mais aussi quantité de produits locaux et d'épicerie générale. Vient ensuite la création de *Croq'Champs*, les maraîchers-paysans qui transforment leurs légumes en menus quotidiennement livrés aux entreprises valentinoises, avec une cuisine professionnelle au coeur du bâtiment agricole. En parallèle, la livraison de paniers de « légumes et épicerie bio et locale » se développe (Légumes à roulettes) dans les environs de Valence. Le projet de la SCOP des Volonteux regroupe et favorise ainsi les produits locaux en circuit court. Aujourd'hui, plus d'une dizaine d'emplois stables ont été créés autour des activités de maraîchage diversifié, d'arboriculture, de livraison et de commercialisation de fruits et légumes biologiques de saison.

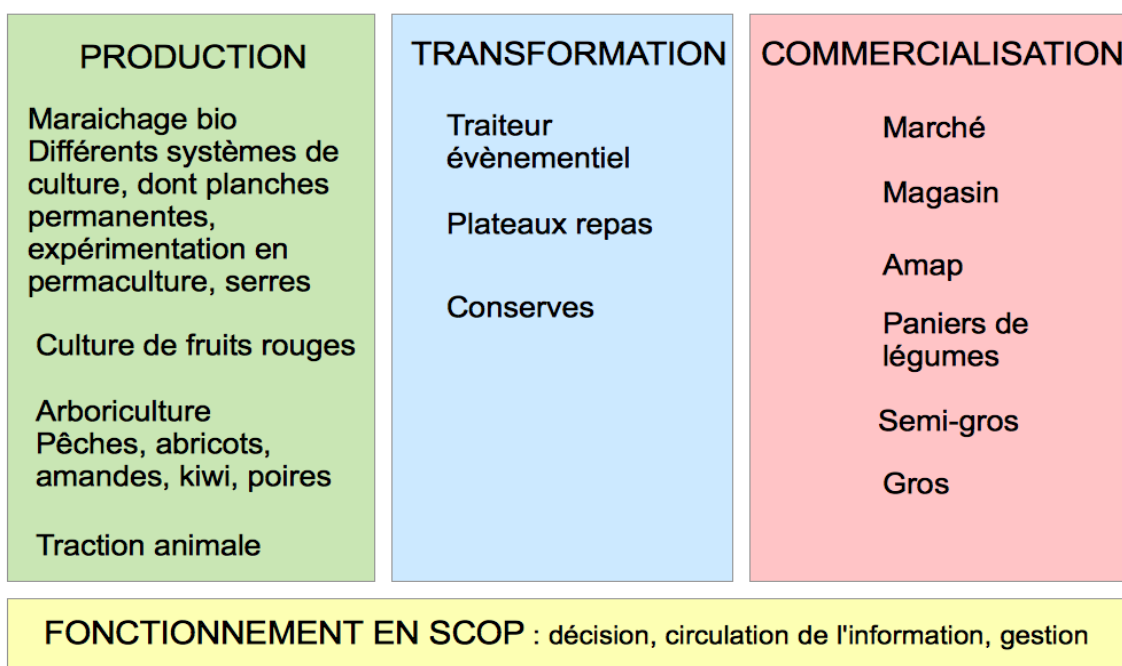


Tous les porteurs de projets, aujourd'hui en activité au sein de la SCOP, ont des parcours atypiques, non issu du milieu agricole, chacun avec des compétences différentes qui sont valorisées par le projet collectif de la ferme. Plus qu'une cohabitation forcée par la mutualisation des moyens de production, c'est un partage quotidien des réalités agricoles dans une véritable synergie humaine où personne n'est livré à lui-même tout en étant libre de ses choix professionnels.

1 Une Société Coopérative et Participative est un regroupement de travailleurs indépendants mais salariés qui mettent en commun les moyens de production. Chaque salarié-coopérateur détient une voix et, contrairement au statut de travailleur indépendant, bénéficie d'une meilleure couverture sociale. Chaque salarié-coopérateur verse une part de son résultat en « réserves », qui sont impartageables et servent à réaliser des investissements ou à surmonter une période difficile.

L'équipe de la SCOP bénéficie aujourd'hui d'un savoir-faire solide et d'un cadre d'installation agricole unique, reproductible et capitalisable. Elle réunit en un même lieu un ensemble d'itinéraires techniques agricoles (arboriculture, maraichages biologiques diversifiés, céréales, asperges, endives, fruits rouges), un ensemble de circuits de commercialisation (marchés, transformation, magasins, semi-gros, gros) et une structuration collective de projets.

Diversité des activités :



La SCOP des Volontoux est reconnue aujourd'hui par ses pairs (Chambre d'agriculture, Civam, RENETA, Ardear, FNAB, Corabio, Agribiodrome, Agricourt, etc.) comme une expérience de l'Economie Sociale et Solidaire pertinente pour l'installation agricole. Elle accueille d'ailleurs très souvent des stagiaires de formations professionnalisantes, ou des porteurs de projet en quête de modèle d'installation.

Installation en agriculture : le maillon manquant

Les formations agricoles initiales, la formation BPREA, les espaces test agricoles et le parcours installation jouent chacun leur rôle et contribuent à l'installation de nouveaux agriculteurs. Pour autant, dans nos échanges avec les formateurs, les porteurs de projet, et les responsables de lieux de test agricole, il ressort qu'il manque un maillon pour réussir : une formation continue, les mains dans la terre, qui permette au porteur de projet de s'ancrer dans la réalité professionnelle de l'agriculture biologique localement. Cet apprentissage sur le terrain, accompagné *par* le terrain, doit amener une sécurisation sur les plans humain et économique pour les porteurs de projet sur le point de s'installer.

L'esprit de la formation : un apprentissage par le terrain

Cette formation est fondée sur une conviction : le maraîchage bio, comme l'agriculture en général, est un métier d'expérience qui s'apprend sur le terrain et dans le temps.

Cette conviction est issue de nos propres parcours et des expériences d'autres collègues maraîchers bio. Pour la plupart en reconversion professionnelle, nous avons fait l'expérience, parfois difficile, du passage de la théorie à la pratique. Celle-ci pourrait être résumée en quelques points :

- Il faut apprendre à **hiérarchiser** les tâches à effectuer dans une journée de travail par ordre de priorité car la liste est toujours plus longue que le temps disponible².
- Hiérarchiser les tâches dépend de notre capacité à **anticiper**, c'est-à-dire à analyser avec discernement les avantages et les inconvénients de repousser telle ou telle tâche³.
- Analyser avec discernement les conséquences de ces décisions nécessite un **niveau technique solide**⁴.

Or, en pleine saison, quand le rythme de travail est intense, seule l'expérience et le temps passé sur le terrain permettent de garder la tête froide et le moral !

C'est pourquoi l'équipe des Volonteurs porte un projet novateur de formation fondé sur quelques principes simples.

Principes

- **Au moins 80% du temps de formation est passé sur le terrain**
- **Les 20% de théorie peuvent également être dispensés sur le terrain**
- **Les futurs paysans sont formés principalement par des paysans en activité**
- **Le parcours de formation doit s'adapter autant que possible aux projets professionnels des stagiaires**

²Exemple : ce matin, je désherbe mes carottes à la main ou je répare mon outil de désherbage qui est cassé pour l'instant ?

³Exemple : si j'attends encore une semaine pour désherber mon semis de carotte, ça me prendra trois fois plus de temps... Alors est-ce vraiment une économie de ne pas embaucher une personne aujourd'hui ?

⁴Exemple : étant donné le stade de développement des carottes et des adventices, est-ce que la herse étrille sera suffisamment efficace - si je parviens à l'utiliser correctement -, ou est-il préférable de passer à la main ?

Au moins 80% du temps de formation est passé sur le terrain

Les stagiaires passeront en moyenne 4 jours sur 5 sur le terrain.

2 jours seront consacrés à la conduite d'une parcelle de formation de 7000m² et à la commercialisation des légumes qui en seront issus.

2 jours seront utilisés pour une immersion des stagiaires dans les différentes activités de la ferme des Volonteux et de l'exploitation de Marc Trouilloud, voisin et partenaire de ce projet.



20% de théories, dispensée en partie sur le terrain

En moyenne 1 jour par semaine sera consacré à l'apprentissage des bases théoriques : agronomie, gestion phytosanitaire des cultures, administration de l'exploitation, etc (voir ci-dessous).

Ces bases théoriques seront délivrées par un ensemble de partenaires (cf. liste ci-dessous), en salle ou directement sur le terrain (ex : analyse de sol, reconnaissance des auxiliaires, etc.)

Les futurs paysans sont formés essentiellement par des paysans en exercice

La supervision des temps sur la parcelle de formation, les immersions dans le cadre des activités de la ferme ainsi que les cours théoriques seront très largement réalisés par des paysans en exercice. Cela permet de garder le lien avec la pratique et de toujours contextualiser un apport théorique au regard de sa mise en œuvre concrète et contraignante d'un système de production et de commercialisation dépendant de la météo, des hommes, des machines, du temps disponible...

Un parcours de formation qui s'adapte aux projets des stagiaires

La force de la formation de la Ferme des Volonteux est de proposer un large éventail d'itinéraires techniques de production des légumes bio, ainsi qu'une grande gamme de modes de commercialisation. Ce contexte permettra aux stagiaires d'approfondir les aspects techniques et commerciaux qui correspondent à leur projet d'installation.

Concrètement, un socle commun et obligatoire sera dispensé à l'ensemble des stagiaires afin de leur fournir une palette de connaissances et de savoirs-faire qui leur assurera une capacité d'adaptation professionnelle face aux réalités qu'ils vont rencontrer dans la mise en place de leur projet. Puis environ 10 % de leur temps d'immersion dans les activités de la ferme pourra être adapté. Les stagiaires pourront se focaliser sur les aspects les plus en lien avec leur projet d'installation.

Afin d'assurer la qualité pédagogique et de garder une bonne dynamique de groupe dans la SCOP, un maximum de 8 stagiaires pourra participer à la formation.

Profils des porteurs de projet recrutés

La formation s'adresse à des porteurs de projet :

- futurs entrepreneurs agricoles qui ont passé le stade de l'idée et ont réalisé des premières formations-socles ou expériences du métier ;
- ayant besoin d'expérimenter leur futur métier, de préciser leur projet, d'acquérir de l'expérience pratique, d'accéder aux réseaux ;
- ayant la capacité de se financer pendant les 9 mois de la formation ;
- ayant un projet individuel ou collectif.

Organisation des contenus pédagogiques

La parcelle de formation

Une parcelle de 0,7 ha sera dédiée à la formation et donc aux stagiaires. L'objectif de cette parcelle est de pouvoir mettre en application les méthodes apprises dans les différents modules (cf. ci-dessous). En moyenne, les stagiaires passeront 2 jours par semaine sur cette parcelle et sur la commercialisation de ses productions.

Toujours avec le soutien d'un encadrant, les stagiaires seront amenés à prendre l'initiative et à gérer cette parcelle comme si c'était leur propre exploitation. Ils pourront faire des choix sur les itinéraires de cultures, gérer les priorités et ainsi constater le résultat de ces différents choix.

Un « chef de culture stagiaire » sera désigné à tour de rôle parmi les stagiaires, celui-ci aura, en discussion avec les encadrants, la responsabilité de décider des travaux à mener, de répartir le travail parmi les stagiaires et de le valider.

La production de cette parcelle de formation sera vendue selon différents canaux de distribution et les produits de ces ventes serviront au financement de la formation.

La supervision de la parcelle école sera organisée selon les principes suivants :

Encadrants	BARRAL-BARON Yann, BERRY Sylvain, MÉASSON-DAMERY Ludovic
Organisation des encadrants	Les trois encadrants encadreront à tour de rôle les stagiaires sur la parcelle de formation. Cela permettra aux stagiaires d'appréhender une diversité d'approches de la conduite des cultures et de leur commercialisation. Un seul et unique formateur sera chef de culture afin de mettre en cohérence le suivi des cultures et les interventions techniques.
Organisation des stagiaires :	Chaque stagiaire jouera le rôle de « chef de culture stagiaire » à tour de rôle (1 mois à 1,5 mois chacun) sous la responsabilité de l'encadrant.
Autre :	Une formation à la conduite des tracteurs et à l'utilisation des agro-équipements sera organisée en début de formation.

Les apports théoriques et les interventions extérieures

Nous portons l'idée qu'il est nécessaire de développer des formations de terrain en maraîchage bio. Pour autant, la compréhension théorique des différents aspects du système de production et de commercialisation que représente une ferme est vitale.

Voici les différents sujets de connaissances à acquérir à raison, en moyenne, d'une journée par semaine. Ils seront dispensés par les associés de la Ferme des Volontoux (maraîchers, comptable),

par les partenaires associatifs et coopératifs du projet, et par le biais de visites de fermes, d'entreprises de transformation ou de commerces partenaires. Les intervenants techniques associés à la formation sont à ce jour :

- Marc Trouilloud, agriculteur individuel en maraîchage biologique, consultant et formateur
- La Carline, épicerie biologique coopérative à Die
- ADEAR Drôme
- Espace test agricole de la Drôme (association Les Compagnons de la terre)
- Atelier Paysan
- Agribiodrôme
- URSCOP
- GRAP SCIC

Cela représente environ 30 jours consacrés à l'acquisition de connaissances autre que celle issue de l'expérience sur le terrain.

Thèmes	Quoi /Comment	Jour
Vie des sols, vie des plantes et fertilisation	Apport théorique en salle et au champ	3
Gestion phytosanitaires des cultures classique et alternative	Apport théorique en salle et au champ	3
	Visite d'exploitation	1
	Production de purins et EM	1
Gestion de l'enherbement et des plantations	Apport théorique en salle et au champ	2
Irrigation	Apport théorique en salle et au champ	0,5
	Différents matériels et leur coûts : Visite magasin irrigation	0,5
Plan de culture et rotation	Apport théorique en salle et au champ	1,5
	Analyse d'un PDC en maraichage diversifié	0,5
Les agro-équipements	Présentation des différents outils Les agro-équipements pour quoi faire ?	1
Agronomie, travail du sol et agro-équipements	Les principes du travail du sol et le lien entre outils et agronomie	2
Apprentissage aux techniques d'autoconstruction et de réparation des agro-équipements	Initiation au travaux des métaux et construction d'outils	4
Transformation et diversification	Enjeux et intérêts des paysans-cuisiniers	0,5
	La production de conserves	1

	Agritourisme, production d'énergie et autres	2
Environnement technico-administratif	Les différents organismes agricoles et leur rôle	0,5
	Les relations avec les administrations au quotidien	1,5
Organisation et relations entre paysans	Les différentes formes de groupements d'agriculteurs	0,5
Produire en collectif	SCOP et projet collectif : avantages, inconvénients et défis	0,5
Comptabilité et gestion de la rentabilité de l'entreprise	Bases de comptabilité et gestion	3
	Collecter, stocker, transmettre et traiter l'info administrative	0,5

L'immersion dans les autres activités (2j/semaine) et les cycles de formation

La formation contiendra 9 cycles pédagogiques, dont 6 en immersion dans les différentes activités de la ferme. Pour chaque cycle d'une durée de 5 semaines, chaque stagiaire sera affecté sur l'une des six activités de la ferme à raison de 2 jours par semaine, soit un temps effectif de 10 jours sur chaque activité. Au terme de ces 6 cycles, les six stagiaires auront effectué tour à tour les six postes.

Cette organisation fait bénéficier à l'apprenant de toutes les expériences de la ferme en matière de conduites de cultures, de commercialisation ou de transformation, dans des conditions pédagogiques optimum.

Par ailleurs, elle présente l'avantage de ne pas surcharger les ateliers : la Ferme des Volonteux est une entreprise en activité et en pleine croissance. Les ateliers doivent continuer à fonctionner normalement pendant la formation, et l'équilibre relationnel de l'équipe doit être maintenu en présence des stagiaires.

Le contenu des derniers cycles pédagogiques sera adapté en fonction des attentes et des projets professionnels des stagiaires. Selon l'avancement de son projet professionnel, il pourra approfondir un ou plusieurs aspects des activités de la ferme, collant au plus près de son besoin. Cette sélection de sujets à approfondir devra toutefois être validée collectivement pour éviter qu'une des activités ne soit engorgée avec trop de stagiaires.



Une porte ouverte sur l'installation locale

Les partenariats engagés par la Ferme des Volonteux à l'échelle locale, régionale et nationale visent à tisser un réseau de fermes, de structures « amies » sur la formation et l'agriculture, qui proposent des solutions complémentaires au système d'installation classique, pour l'accès à la terre et au financement. Une dynamique locale s'est engagée autour de l'espace-test départemental.

tal. Ainsi, des mises en relation des porteurs de projet pourront être faites avec des interlocuteurs intéressants pour leur projet.

Financement : la production comme levier de la formation

L'objectif poursuivi est l'auto-financement de la formation par ses produits, et l'indépendance des financements publics pour le fonctionnement de cette activité. Les productions de la parcelle école seront commercialisées grâce aux réseaux existants de la Ferme des Volonteux. Pour les stagiaires, cela permet de se former tout en finançant leur formation par le biais de leur production.

En régime de croisière et en fonction de l'implication des porteurs de projet, la production de cette parcelle pourrait financer entre 50% et 70 % de la formation. D'autres financements privés pourront être mobilisés pour compléter l'apport de la parcelle école. Le reste du coût de la formation sera à la charge des stagiaires, avec l'objectif de la rendre la plus accessible possible.

Session 2018 - Coût total de la formation : 8000 €.
dont 60 % autofinancés (production de la parcelle)
restent **3200 € à la charge du stagiaire**, soit 350 € / mois.



Contacts sur la formation au sein de la Ferme des Volonteux

Pour recevoir des informations générales, candidater, ou proposer des partenariats :
Charlène Nicolay – 06 78 78 34 85 – contact@grainesdevolonteux.fr

Vous êtes un partenaire technique déjà impliqué, ou pour l'appro en légumes-des-stagiaires :
Ludovic Measson-Damery – 06 28 23 53 58 – croq.champs@gmail.com